

**MINISTERE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 B.P. 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax : (226) 25-30-70-42



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le **09 JUIL 2026**

Communiqué n°2026 000182 /MESRI/SG/U-JKZ/P

Portant recrutement d'étudiants en première année du Master tronc commun pour le compte du département de Physique de l'UFR Sciences Exactes et Appliquées (UFR-SEA) – Année académique 2026-2027

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au sein de l'UFR/SEA, dans le Département de Physique, le recrutement d'étudiants par sélection sur dossier en première année de Master en physique au titre de l'année académique 2026-2027.

Le Master 1 est en tronc commun et les spécialités suivantes sont possibles à partir du Master 2 sous réserve d'un nombre minimal de sept (7) inscrits par spécialité :

- Energie ;
- Astrophysique-Photonique ;
- Matière condensée ;
- Radioprotection et Dosimétrie ;
- Environnement et Changement climatique ;
- Signal et Image.

1- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une Licence dans le domaine des Sciences et Technologies avec la mention Physique ou d'un diplôme jugé équivalent par les services techniques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso et reconnu par le CAMES.

2- DUREE DE LA FORMATION

La formation en Master dure quatre semestres universitaires (M1=S1 & S2 ; M2=S3 & S4).

3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé de :

- une demande adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une photocopie légalisée du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme de la licence en sciences et Technologies avec la mention physique ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de tous les semestres (validés ou non) du parcours Licence ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae sincère signé du candidat et comportant son adresse complète, dont un numéro de téléphone et une adresse mail valides ;
- deux lettres de recommandation d'enseignants du domaine des Sciences et Technologies. Une des lettres de recommandation devra provenir de quelqu'un ayant enseigné le (la) candidat(e).

4- SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **1^{er} août au 7 septembre 2026 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme **Campusfaso** par **Coris Money ; Moov Money** ou **Orange Money**.

Les résultats de la sélection seront communiqués au plus tard le **14 septembre 2026 par affichage à l'UFR-SEA**.

Les cours commenceront le **1er octobre 2026 à 8h à l'UFR-SEA**.

5- COUT DE LA FORMATION

Les candidats sélectionnés devront s'acquitter des frais d'inscription et de laboratoire comme suit :

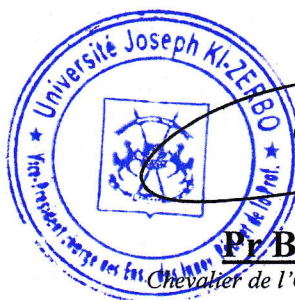
Niveau	Frais d'inscription		Frais de laboratoire	
	Étudiants en zone UEMOA	Étudiant en zone hors UEMOA	Étudiant en zone UEMOA	Étudiant en zone hors UEMOA
Master 1	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	-	-
Master 2	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	500 000 FCFA/an	750 000 FCFA/an

NB :

- Pour l'orientation en deuxième année, une commission technique sera mise en place pour examiner les différents choix des étudiants.
- La commission technique se réserve le droit de ne pas ouvrir l'une des spécialités en deuxième année si toutefois le nombre de candidats retenus n'atteignait pas sept (7).

Pour toute information, prendre attache avec la direction de l'UFR-SEA

P/le Président, et par délégation, le
Vice-président chargé des
Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la
Professionnalisation



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Ampliation :

- large diffusion.